



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 2 février 2021

BILAN 2020 DES CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN SEINE-MARITIME

L'année 2020 a connu une **baisse forte et généralisée de la délinquance** dans le département (-13,4% en 2020 contre +8% en 2019). Ceci est dû pour partie à plusieurs phases réglementaires de confinement et de couvre-feu. La mobilisation des forces de sécurité a été importante et les contrôles particulièrement nombreux.

De ce fait, les **atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)** sont en baisse de -4,3%. Les contrôles stupéfiants se sont intensifiés dans le département et ont conduit à délivrer un nombre conséquent d'amendes forfaitaires délictuelles (AFD) pour usages de stupéfiants (mise en place le 1er septembre 2020).

Au surplus, les **atteintes aux biens (AAB)** enregistrent une forte baisse de -20,5%. Cela peut se traduire par la forte présence policière sur la voie publique, les nombreuses opérations de contrôle dans les transports en commun, les opérations anti-hold up lors des périodes d'affluence en centre-ville et dans les centres commerciaux.

En revanche, on observe une augmentation des signalements d'infractions liées aux **violences intra familiales (VIF)** (+8,1%) et **violences conjugales** (+6,9%). Cette tendance s'explique notamment par les nombreux dispositifs mis en place par le Gouvernement, qui ont conduit à la libération de la parole des victimes.

En outre, on constate une hausse des **escroqueries et infractions économiques et financières (EIEF)** de 11,19%. On note une forte hausse en Zone de Gendarmerie Nationale de 36,4 %.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

La crise sanitaire et les différentes restrictions de circulation ont fait de 2020 une année très particulière pour la **sécurité routière**. La réglementation, limitant les déplacements, a eu une incidence sur le trafic routier et donc les données d'accidentalité.

Le nombre de tués est en baisse de 5,7% entre 2020 et 2019 avec 33 tués (2 de moins), **l'année 2020 ayant été historiquement la moins meurtrière en Seine-Maritime**.

La priorité des services de l'État demeure celle d'un contrôle strict du **respect des mesures réglementaires Covid-19**. Ces contrôles se poursuivront, avec une attention particulière portée au contrôle des ERP.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex